

PETITE ENFANCE

TARIFS DE L'ACCUEIL DES ENFANTS EN MICRO CRECHE

	Famille de 1 enfant	Famille de 2 enfants	Famille de 3 à 5 enfants	Famille de 6 à 10 enfants
Résidents de la C.A.B.	0,05 %	0,04%	0,03%	0,02%
Résidents hors C.A.B.	0,057%	0,044%	0,037%	0,033 %

TARIFS DE FACTURATION DES HEURES D'ADAPTATION EN MICRO CRECHE

<u>Du fait d'un changement de la prise en compte de ces heures d'adaptation dans le calcul des prestations versées par la C.A.F</u> <u>un forfait de 20h d'adaptation sera facturé aux familles pour les contrats d'une durée inférieure à 20h par semaine. Un forfait de 40 h d'adaptation sera facturé aux familles pour les contrats d'une durée supérieure à 20h par semaine.</u>